

**Compte-Rendu de la Réunion
tenue le samedi 11 mai 1996
au Restaurant 'Le Louis XVII'
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Etaient présents :

M. Hamann	Président
M ^{me} de La Chapelle	Vice-Présidente
M ^{me} Pierrard	Trésorière
M Mésognon	Secrétaire Général Adjoint

et

M^{mes} Allaux, Bodouroff, de Crozes, Davy-Rousseau, Ducoeur, Léonhardt, Védrine,
M^{elles} Coutin, Sabourin,
MM. Bancel, Boyron, Delorme, Ducoeur, Gautier, Jaboulay, Mortier, Nottale, Richard.

Etaient excusés :

M^{mes} Mercier-Derôme, Vialle,
MM. Chomette, Desjeux, Deweer, Guicheteau, de Roquefeuil, Tremblay.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

I/ Vie du Cercle :

Approbation du Compte-Rendu :

Mme Léonhardt n'est toujours pas satisfaite de la correction apportée, dans le compte-rendu de la réunion du 23 mars, au compte-rendu de la réunion du 24 février 1996 dans lequel son intervention n'avait pas été mentionnée; le Président lui en donne acte mais rappelle que le compte-rendu, nécessairement succinct, ne peut transcrire mot pour mot les propos tenus au cours des réunions.

Le compte-rendu de l'intervention de Mme Védrine, le 23 mars, à propos des personnes présentes au Temple avant et après l'enfermement, donne lieu à des demandes de précisions de la part de plusieurs Membres, en particulier Mme de Crozes; Mme Védrine apporte les réponses nécessaires.

Le Président suggère que les personnes qui font, au cours des réunions, des interventions sur des points très précis, remettent, au secrétaire de séance, un résumé de leur intervention.

Situation du Cercle :

Plusieurs démissions viennent d'être enregistrées, de la part de personnes ayant adhéré il y a un an et ne souhaitant pas renouveler leur cotisation. Il s'agit d'un phénomène, certes regrettable, mais habituel dans la vie associative. Quelques adhésions nouvelles sont toutefois venues compenser une partie des démissions.

II/ Les Recherches :

Mme de La Chapelle et Mme Védrine font part de la poursuite de leurs recherches sur François Caron, garçon-servant au Temple. Ces recherches permettent de démontrer que Caron ne pouvait reconnaître les prisonniers. En effet, il n'a pu y entrer qu'après octobre 1793. Son interrogatoire de police relève qu'il a été au service des prisonniers très probablement assez tard, au départ de Vandebourg (09/1794); car il ne parle ni des Simon, ni de Mme Elisabeth. Il note simplement que Mme Royale était « encore » au Temple. Auparavant, il devait faire le service de table des Municipaux.

Mme Védrine souligne par ailleurs que Simon offrait au Dauphin des jouets luxueux. Nous en avons la preuve par la facture de la réparation d'une cage à oiseaux en argent (facture de 300 livres de l'horloger Bourlier, datée du 29 nivose - 18 janvier 1794), retrouvée aux Archives Nationales. On peut en conclure que Louis XVII n'était pas maltraité et qu'il n'était ni mourant, ni mort à la fin de 1793 et au début de 1794.

Mme de La Chapelle poursuit ses recherches sur les enfants de Gagnié. Elle rappelle que les fils de celui-ci, Marie-Achille et Jean-Pierre (dont l'un avait pu entrer au Temple) ont tous les deux disparus. Elle tient à remercier M. Maurice Etienne de l'envoi de plusieurs documents concernant les descendants de Gagnié, et particulièrement de l'acte de mariage dressé à la Mairie du 4^e

arrêté de Paris en 1866, concernant sa petite-fille, Angélique Fichaux (fille d'une des filles de Gagnié). Il s'agit de son 2^e mariage avec un sieur Beaujard. Elle prête à cette occasion le serment de ne rien connaître ni des dates, ni des lieux de décès d'aucun de ses grands-parents, tant paternels que maternels, non plus que leur dernier domicile; alors qu'elle avait 21 ans à la date du décès de Jean-Barthélémy Gagnié, son grand-père, et que ses parents habitaient à quelques pas du dernier domicile de celui-ci. Curieusement le contrat de mariage, pourtant attesté dans l'acte de mariage, n'a pas été répertorié par le notaire qui l'a reçu et ne se trouve pas dans ses archives.

III/ Les Membres ont la parole :

M. Delorme rappelle qu'il cherche toujours des informations quant à la position de la Maison de Habsbourg à propos de Naundorff. Il a interrogé sur ce point par téléphone M. Xavier de Roche au cours d'une émission en direct à laquelle ce dernier participait sur radio Courtoisie le 28 avril; il n'a toutefois pas obtenu de réponse, sur le fond, à sa question. M. Delorme signale par ailleurs l'existence d'un arrêté du Comité de Salut Public en date du 27 novembre 1794, ordonnant que soit brûlé le portrait du second fils de Louis XVI se trouvant au château de Saint-Cloud. Il s'interroge sur les raisons de cette mesure. M. Hamann pense qu'il ne faut pas voir d'autre motif à cela que le caractère séditionnaire, par nature, du portrait en question.

Mme de Crozes mentionne un passage du livre récent de M. Pinaud sur Cambacérès. L'auteur se fondant sur des écrits de Cambacérès juste avant son départ en exil, puis juste avant son retour en France, laisse entendre que celui-ci savait beaucoup de choses sur Louis XVII, mais qu'il a accepté de n'en rien dire.

M. Gautier signale la parution récente d'un livre de Mme Valentine de Penfentenyo, « L'Orphelin du Temple », à La Pensée Universelle (115, bd Richard Lenoir, 75011 Paris). L'auteur y développe une thèse évasionniste (Louis XVII serait allé en Ecosse, puis à Luzarches). M. Gautier trouve ce livre bien construit et suggère d'inviter l'auteur à une réunion du Cercle pour y développer sa thèse.

M. Gautier suggère par ailleurs deux thèmes de recherche :

- la comparaison du style des écrits de Louis XVI et des membres de la famille royale avant la Révolution et de celui des écrits des divers prétendants (style, formulation utilisée, etc ...)

- en iconographie : les gravures illustrant les ouvrages du XIX^e siècle

Il suggère enfin que le Cercle organise une visite sur l'emplacement du Temple. Le Président approuve cette idée.

M. Jaboulay précise qu'à la suite de la diffusion du compte-rendu de la réunion du 23 mars, au cours de laquelle il avait parlé du livre de M. Pétrie (Membre du Cercle), en signalant qu'il y avait relevé des erreurs, ce dernier est entré en contact avec lui pour lui demander de lui en communiquer la teneur, ce que M. Jaboulay a fait bien volontiers. M. Pétrie lui a confirmé qu'une traduction en français de son livre était envisagée.

M. Jaboulay s'est intéressé à un passage du Mémorial de Ste Hélène (Chapitre II, 28-31 octobre 1815). Il y est fait état de négociations qui auraient été menées entre la France et les Bourbons, par l'intermédiaire de la Prusse « à l'époque de notre bonne intelligence » avec celle-ci. En échange de la renonciation à leurs droits, les Bourbons auraient été autorisés à rentrer en France, avec même octroi de subsides. Talleyrand aurait été chargé de négociations avec le Comte de Provence qui aurait fermement refusé d'envisager toute renonciation à sa légitimité. M. Jaboulay se demande à quelle date - non mentionnée dans le Mémorial - ont pu se dérouler de telles négociations. Il pense qu'elle pourrait se situer après juillet 1807, période où la Prusse, affaiblie, pouvait être dans de meilleures dispositions à l'égard de la France. Mais à cette date, il n'y avait plus de Bourbon sur le territoire continental de l'Europe. M. Jaboulay pense qu'alors cette négociation aurait pu concerner Louis XVII.

M. Jaboulay fait état d'une de ses réflexions à propos du rapport d'autopsie de l'enfant mort au Temple; selon lui, ce rapport montre d'une façon évidente que l'enfant n'était pas Louis XVII. En effet le rapport - établi par des médecins éminents - ne mentionne aucune trace d'inoculation sur le corps de l'enfant. Or, de telles traces, qui n'étaient pas si courantes à l'époque, ne pouvaient avoir disparu à l'âge présumé de l'enfant. M. le Docteur Ducoeur souligne toutefois qu'il n'a jamais lu, dans des rapports d'autopsie, la description de traces d'inoculation.

IV/ L'Iconographie de Louis XVII :

Le Président rappelle que les fiches sont désormais proposées sous forme d'abonnement.

M. Richard informe que la prochaine fiche (peut-être même les deux prochaines) sera consacrée à Kucharsky (suite). Il lance à cet égard un appel aux Membres du Cercle : il recherche un tirage couleur, s'il en existe, du portrait correspondant au n° 61 du Laurentie. Il précise par ailleurs que la fiche n° 3 sur Callet diffusée récemment est incomplète. Il manque un texte que le propriétaire du portrait a demandé de ne pas diffuser dans l'immédiat, lui-même devant prochainement publier un texte sur le sujet.

Mme Mercier a trouvé la copie d'un article d'un numéro de Télé 7 Jours daté du 13 janvier 1965, relatif à un « Dossier de l'Ecran » consacré à Louis XVII. En illustration était reproduit un « dessin de Louis XVII attribué à Louis XVI ».

La prochaine réunion est fixée au 22 juin 1996.

La séance est levée à 17^h45.

le Secrétaire Général Adjoint



Didier Mésognon